

Remarques du Rapporteur Général, Guy HAUG

Je pense que mon rôle ici n'est pas de synthétiser les rapports de synthèse présentés par les rapporteurs des ateliers thématiques. Je crois plus utile d'apporter quelques remarques personnelles sur ce que j'ai vu et entendu et sur qui me semble avoir été un peu laissé de côté.

→ 7 remarques, chacune assortie d'une ou plusieurs conclusions.

1. Une initiative fondée

Un quart de siècle après l'élan initial qui a permis ERASMUS, la formule de mobilité prônée à l'époque s'est installée et a essaimé, elle a produit des résultats étonnants mais elle a aussi montré ses limites.

→ Il est devenu nécessaire de repenser les mobilités universitaires dans l'UE et avec le reste du monde: le moment est bien choisi et la Présidence Française n'a pas manqué l'occasion de le faire. Bravo !

2. Il n'y pas qu'Erasmus

Loin de moi l'idée de minimiser l'impact d'Erasmus, mais pour renforcer les mobilités il faut bien préciser les objectifs et modalités des différentes formules et les inscrire toutes dans le cadre de la construction des espaces européens de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

- Il faut distinguer la mobilité intra européenne - dont on a souligné l'importance pour la formation d'une conscience, voire d'une citoyenneté européenne, et qui a été au cœur des débats de cette Conférence - et la mobilité avec le reste du monde, avec des aspects de solidarité et de compétitivité pour le renforcement de ce qu'on appelle le volet externe de l'EEES;

- Il faut aussi différencier la mobilité visant l'acquisition de crédits universitaires aux différents niveaux de qualification (cycle court, premier diplôme, master, et bien sûr aussi doctorat) selon qu'elle se porte sur des études, un stage ou la rédaction d'un mémoire ou d'une thèse;
- Par ailleurs, la mobilité fondée sur des accords de coopération durables, celle encadrée sans de tels accords, et celle (qui est numériquement la plus importante dans beaucoup de pays) décidée par les étudiants eux-mêmes, notamment pour l'obtention d'un diplôme étranger;

→ J'ai ressenti au cours de ces 2 jours une certaine confusion entre ces différents types de mobilité et j'appelle les acteurs universitaires et les pouvoirs publics à bien penser à bien les distinguer pour mieux les utiliser - notamment dans les textes prévus au niveau européen pour renforcer ces mobilités.

→ Chaque type de mobilité est en effet utile si on veut que l'exception de mobilité se transforme en règle et que chaque étudiant puisse effectivement avoir un droit à la mobilité. Rappelons qu'en France, par exemple, Erasmus représente environ 25 000 des 70 000 étudiants mobile chaque année – c'est beaucoup, mais il faut bien sûr aussi agir sur la mobilité non Erasmus.

→ Pour l'amélioration du cadre de la mobilité, il est également impératif que les Ministères de l'Education s'assurent de l'appui d'autres ministères, notamment ceux des Affaires Extérieures (délivrance des visas) et des Finances (menaces de taxation de bourses Erasmus Mundus ou d'allocations de recherche).

3. Il faut partir des capacités et des motivations réelles

Il est ressorti des débats un très large accord sur l'objectif de renforcer les mobilités mais aussi sur la nécessité de tenir compte des capacités réelles des établissements, de mieux analyser et comprendre les motivations et les comportements de mobilité et de non mobilité, et de reconnaître et démonter les freins actuels à la mobilité, afin d'éviter de fixer des objectifs non réalistes ou de dériver vers une situation où la mobilité deviendrait une fin en soi.

→ Les IES ne sont pas préparées à une explosion des chiffres de la mobilité : elles n'ont en général ni les programmes, les accords, les structures de gestion, les installations d'hébergement, les procédures et les budgets pour le faire.

→ Il est essentiel de reconnaître, pour pouvoir intervenir, que tous les publics ne sont pas également prêts (notamment du point de vue linguistique) et que toutes les destinations ne sont pas également attractives et valorisantes.

→ Les mobilités européennes doivent s'adapter mieux aux évolutions du monde étudiant et aux réalités de la formation tout au long de la vie – notamment à davantage d'étudiants qui ont un travail ou ont une famille - et à la très grande différence entre le coût de la vie et le niveau des bourses entre les différents pays européens.

→ Pour la mobilité de crédit, on a souligné l'importance de l'information des étudiants avant le départ (y compris sur la valeur ajoutée de la mobilité), de la transparence dans les contrats de mobilité (qui devraient enfin être généralisée) et de la reconnaissance des crédits acquis en mobilité (qui devrait être une question institutionnelle transparente et publiée dans toutes les IES, et non pas dépendre des interprétations et dispositions de chaque enseignant).

→ Il y a des idéaux qu'il faut continuer à poursuivre, non comme des objectifs qu'on peut atteindre, mais comme des références pour les acteurs impliqués : davantage de mobilité de meilleure qualité, un meilleur équilibre des flux et une meilleure participation des groupes moins bien préparés.

4. Stimuler la demande, mais aussi améliorer l'offre de mobilité

Le renforcement de la mobilité ne dépend pas que d'une action de stimulation de la demande de mobilité par les étudiants (par l'amélioration de l'information, des services et du financement), mais aussi par une meilleure offre de mobilité. Ce point n'a pas été autant discuté que les formules d'appui à la demande, mais il me semble tout aussi essentiel.

→ Une des clés pour une plus grande mobilité en Europe consiste à mettre en place correctement des cursus flexibles en phase avec les principes de Bologne, à y introduire dès la licence des fenêtres de mobilité et à multiplier les programmes, de modules et cours d'été en commun ou en langue étrangère, notamment en Anglais; de ce point de vue, je crois aux vertus d'une émulation entre les pays d'accueil pour que les universités et les gouvernements y offrent des cursus pertinents et des conditions attractives.

→ Une autre clé consiste à mieux valoriser ceux qui organisent et facilitent les échanges, mais aussi ceux qui contribuent à les rendre possibles dès avant l'université: la mobilité des enseignants des universités mais aussi ceux des écoles, et la mobilité des personnels d'administration et de gestion devrait donc recevoir enfin toute l'attention nécessaire – d'autant plus qu'on peut observer des signes de démoralisation liés en général au manque de reconnaissance de l'implication internationale dans la carrière des professeurs.

5. La mobilité a aussi un coût institutionnel

Tout cela ne doit cependant pas nous cacher que la mobilité a des coûts spécifiques, non seulement pour les étudiants mais aussi pour les IES, et que le financement restera déterminant sur les 2 fronts.

→ On peut envisager de moduler l'aide selon les flux et de prédéterminer le montant et la date de versement des bourses. On peut encourager davantage de régions, de pays, de fondations ou d'entreprises à verser des bourses de mobilité, notamment pour corriger les rigidités ou les insuffisances des bourses européennes.

→ L'une des idées les plus novatrices serait la création d'un Fonds Européen de Mobilité alimenté par diverses entités publiques et privées et permettant de réduire les différences de traitement selon l'origine ou la destination des étudiants.

→ Il existe un risque réel que dans l'effort de stimuler la mobilité seuls les coûts directs de celle-ci soient pris en compte, et qu'on ne fasse pas assez attention aux coûts institutionnels qu'implique la préparation et l'organisation de la mobilité, la refonte des cursus, l'information des publics potentiels, l'intégration des arrivants, la création d'un guichet unique pour ceux qui veulent partir et pour ceux qui arrivent, le logement, à quoi il faudrait ajouter la valorisation de l'énorme travail des personnels enseignants et non enseignants.

6. La mobilité s'inscrit dans la stratégie d'internationalisation institutionnelle

Dans la perspective d'une véritable européanisation ou internationalisation, la mobilité physique est un levier essentiel mais pas unique. Elle doit s'inscrire dans une stratégie d'établissement explicite et durable.

→ A cet égard, j'ai ressenti une grande hésitation sur le potentiel de ce qu'on appelle « mobilité virtuelle », en complément ou en préparation d'une mobilité physique, et assez peu de références à l'importance de l'internationalisation des campus, pour y multiplier les contacts entre étrangers et surtout entre étudiants étrangers et nationaux.

→ En liaison avec les appels à plus de mobilité, il faudrait encourager les IES à mieux utiliser le fantastique potentiel que représente la présence chez elles d'étudiants, de professeurs et de chercheurs étrangers ou rentrants de l'étranger. Quelques cas remarquables de bonne pratique ont été signalés, mais il y a là tout un pan d'activités à développer pour toucher ceux qui ne partent pas et ceux qui ont besoin d'être stimulés pour partir.

7. Croissance qualitative et quantitative de la mobilité

Je voudrais pour finir dire un mot sur la relation entre croissance qualitative et quantitative, qui ne sont pas antinomiques mais synergiques dans la plupart des cas: la qualité de l'offre éducative à tous les niveaux, celle des services à la mobilité (y compris notamment la reconnaissance et les visas) et celle des aides

financières sont des conditions sine qua non à une véritable expansion durable de la mobilité quantitative. On a plusieurs fois souligné la corrélation entre l'intensité des liens de partenariat et la qualité de la mobilité, notamment quant à la reconnaissance des études à l'étranger.

→ La mobilité et sa qualité devraient être au nombre des critères servant à évaluer les universités et leur internationalisation, autant dans le cadre des systèmes internes d'amélioration de la qualité que dans les procédures d'évaluation externe ou d'accréditation; la qualité de la mobilité devrait dès que possible trouver sa place parmi les ESG (*European Standards and Guidelines*). Cela constituerait un outil précieux de création de confiance entre universités d'origine et d'accueil, même si elles ne maintiennent pas entre elles des relations de partenariat durables et ne se se connaissent pas très bien;

→ Il pourrait aussi s'avérer très utile de développer, sur une base de volontariat, une évaluation de la mobilité au niveau des IES et pourquoi pas de délivrer un label de qualité à celles qui le justifient. Il est clair que cela ne devrait en aucun cas se faire sans la participation des étudiants mobiles et non mobiles de chaque institution.

J'espère que ces quelques remarques seront utiles à ceux qui ont la charge et la chance de façonner la seconde phase de développement des mobilités de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur, 20 ans après l'élan initial et pour les 20 ans à venir. Je vous souhaite, je nous souhaite, de réussir et de transformer l'essai.

Merci de votre attention